

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3/7/2020

Réunion déplacée en salle communale à la demande des personnes qui souhaitent assister à la réunion. De ce fait, début 15 minutes plus tard.

1/ Election du maire

Michel Talagrand est élu à l'unanimité.

2/ Election des conseillers municipaux

Michel Talagrand souhaite, en tant que maire, 3 adjoints.

Un supplémentaire notamment pour suivre les adductions d'eau et les problèmes de voirie.

Premier adjoint : Roland Hours, élu à l'unanimité.

Siègeront à la communauté de commune le maire, Talagrand Michel, et son suppléant Roland Hours.

2^e adjoint : Elyane Eschalière, élue à l'unanimité.

3^e adjoint : Michel Mathiou, élu à l'unanimité.

3/ Vote des commissions

Commissions externes

- Communauté de communes : Michel Talagrand et Roland Hours.
- SIVOS : Syndicat Intercommunal à vocation scolaire, créé en 2000 pour la gestion de l'école.
Il faut 2 titulaires et un suppléant. Les 2 titulaires ont le droit de voter au SIVOS pour élire le président et le vice-président.
Les réunions peuvent se faire à Sablières, Saint Mélanie ou Dompnac.
Il y a des réunions du conseil d'école aussi.
Les réunions du SIVOS sont des réunions publiques, tout le monde peut y assister.
Commission SIVOS et enfance : Alix Thoa, Greta Godaert, Michel Talagrand suppléant.
- PNR : 5 à 6 réunions par an, ça regroupe 146 communes de l'Ardèche et certains départements voisins (parfois en haute Ardèche).
1 titulaire et un suppléant. Jocelyn Gelly titulaire + Nathalie Jalabert suppléant.
- SIVTA (syndicat intercommunal de voirie et de travaux annexes) : regroupe 16/17 communes. Travaux de maintenance, goudronnage, création de chaussées. On est obligés de passer par ce syndicat. Suivi de ce syndicat sur notre réseau routier.
Roland Hours et Michel Mathiou.
- SDE : Syndicat des énergies de l'Ardèche. S'occupe de l'électricité et travaux sur le plan départemental. Traite un budget de 45 millions d'euros par an. Quand il y a un renforcement électrique à faire, une ligne à créer, à étoffer, cela passe par le SDE qui en assure la maîtrise d'œuvre.
Michel Talagrand.
- Référent communauté de commune pour la piscine de Lablachère pour siéger à quelques réunions publiques. 4 réunions par an. Greta Godaert.
- SPANC : assainissement, géré maintenant par la communauté de communes. 4 réunions par an. Roland Hours.
- Commission des syndicats de la gestion des forêts communales. Michel Talagrand et Christophe Godelet suppléant.

Commissions internes

- Commission des finances : Maire, 1^{er}, 2^e adjoint, et Florine Talagrand.
- Culture et patrimoine : sentiers de randonnée, communs...
Greta Godaert, Christophe Godelet, Nathalie Jalabert, Isabelle Eschalier.
- Plan social et relation avec les associations : Nathalie Jalabert, Alix Thoa, Christophe Godelet.
- Agriculture, environnement : relation avec les agriculteurs. Christophe Godelet, Greta Godaert, Jocelyn Gelly.
- Prévention des incendies et risques naturels divers : Isabelle Eschalier, Christophe Godelet, Nathalie Jalabert, Greta Godaert, Jocelyn Gelly.
- Gestion foncière : biens vacants : Isabelle Eschalier, Elyane Eschalier, Florine Talagrand.
- Commissions des marchés publics, de l'artisanat et du commerce : sélectionner les candidatures pour les travaux. Michel Talagrand, Elyane Eschalier, Roland Hours, Michel Mathiou, Greta Godaert.
- Commission aménagement des bâtiments communaux : Nathalie Jalabert, Isabelle Eschalier, Alix Thoa, Elyane Eschalier, Michel Talagrand.

4/ Vote des indemnités des élus

Mr le maire propose de rembourser les frais de déplacements (essence) des présidents de commission. En dehors des adjoints et du maire.
Montant des indemnités : avant 578 euros et adjoints 220 euros.
Montant Actuel **brut** : 991,50 euros pour le maire et 385 euros pour les adjoints.
Voté.

5/ Vote des 3 taxes

Indispensable pour la réalisation du budget primitif en cours.
En 19 ans, la commune n'a augmenté que deux fois les impôts de la commune alors que la CC et le département les augmentent chaque année. Cependant, on se trouve parfois dans l'obligation de les augmenter pour pouvoir obtenir des subventions.
Je vous propose de ne pas augmenter les impôts cette année.
Taux TH : 10,46 inchangé par rapport aux autres années.
Elyane Eschalier a beaucoup travaillé sur ce dossier qui a permis de faire des régularisations conséquentes.
Taxe foncière bâtie : 13,59
Taxe foncière non bâtie : 59,97
Coefficients inchangés. Voté.

6/ Vote du compte administratif de la commune 2019

Voté à l'unanimité.

7/ Vote du compte administratif de l'eau

Voté à l'unanimité.

8/ Vote du Budget primitif 2020

Voté à l'unanimité.

Thématiques traitées :

Espace socio-culturel (café) :

Il est prévu de prendre un architecte pour faire un pré-projet afin d'être accepté par les architectes des bâtiments de France.

Voirie communale : goudronnage Montségur haut, Largeton Vieux Rieu, route du Travers/Marconinche, chemin de la Gardette, chemin de Bourzet, aux Sagnes. On ne fera pas tout en 2020 mais ce serait bien d'en faire une partie.

On souhaite faire une pièce pour mettre les archives au-dessus de la mairie : escalier et aménagement de la pièce.

Alix Thoa évoque une aire de jeu pour les enfants. Projet à réfléchir, définir, et savoir où l'installer.

9/ Vote du budget de l'eau

Le projet qui avait commencé vers le 10 Mars, vient juste de reprendre. Les entreprises sont bousculées par les zones urbanisées. Notre chantier est donc un peu décalé. La trancheuse est venue hier soir. L'eau devrait couler au Travers/Montségur au plus tard au mois de Septembre.

Il ne sera pas fait de nouvel emprunt pour l'eau. On devrait avoir un reliquat sur l'investissement.

On a un petit problème sur le fonctionnement. Les amortissements sont très importants et on doit les reporter chaque année sur le budget pour pouvoir reprendre les aménagements. On a sûrement le réseau le meilleur de la communauté de communes. Mais c'est un investissement très lourd. En fonctionnement, nous n'avons pas assez de recettes.

Il ne faut pas exclure une augmentation de l'eau ou de la location du compteur. L'eau de la commune est à un tarif plutôt moins cher que dans les autres communes.

Voté à l'unanimité.

10/ Acompte du SIVOS

Le SIVOS qui n'a pas de trésorerie pour payer le personnel a demandé de verser un acompte (un en Janvier Février) de 5000 euros. Il viendra en déduction du montant total de la participation au SIVOS pour 2020.

Voté à l'unanimité.

11/ Contrat employé communal

Contrat aidé de Jean Michel Laurent qui arrive à échéance au 31 Juillet. Soit on arrête, soit on le reprend en CDI. C'est cette solution qui est souhaitée par l'exécutif. Il avait un contrat de 26 heures, et on souhaite le passer à 35 heures à partir du 1^{er} Août.

Le maire propose la création d'un CDI pour Jean Michel Laurent de 35h hebdomadaires.

Voté à l'unanimité.

12/ Stérilisation chats errants

Deux personnes ont fait un don pour le paiement des premiers chats à stériliser. Au total, 700 euros. En 2020, en partenariat avec la fondation 30 million d'amis, la commune pourra faire stériliser 20 chats. Etant donné que la fondation prend en charge 50% du montant des frais vétérinaires et les dons d'un montant de 700 euros, cette opération ne coutera rien à la commune.

Voté à l'unanimité.

13/ Autorisation de dons

Les dons arrivent à la perception et nous avons besoin de votre accord pour recevoir les dons.

Voté à l'unanimité.

Il va y avoir un autre conseil municipal Vendredi 10 Juillet.

Il faut 6 titulaires et 6 suppléants pour la commission des impôts.

Cette commission se réunit au moins une fois par an.

Questions diverses

Alix Thoa présente le projet petite enfance (MAM) et le questionnaire à destination des habitants afin de préciser les besoins. Ce dossier est en cours, le questionnaire va être envoyé probablement la semaine prochaine.